

SOUS EMBARGO jusqu'au lundi 24 septembre 2007, 00:01 H. GMT

Les fondements d'une paix durable

Le point de vue des déplacés internes dans le Nord de l'Ouganda

Tandis que l'attention internationale se concentre sur les négociations entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de Résistance du Seigneur qui ont lieu à Juba, il n'est pas courant d'entendre le point de vue de ceux qui sont le plus touchés par le conflit. La recherche d'Oxfam sur les déplacés du Nord de l'Ouganda souligne le fait qu'ils restent pessimistes, même s'ils considèrent que leur vie s'est améliorée depuis le début des négociations. Alors que les pourparlers continuent, il est de la plus haute importance que les préoccupations des populations du Nord de l'Ouganda soient considérées comme une des composantes essentielles d'une paix juste et durable, tant en termes de sécurité que de liberté de mouvement et de développement.

Résumé

Mû par les espoirs de plus de 2,7 millions de personnes du Nord de l'Ouganda qui voguent sur son succès, l'actuel processus de paix qui a lieu à Juba entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), une faction rebelle, commence enfin à attirer l'aide internationale. L'engagement international est essentiel à ce stade critique des négociations. Les pourparlers qui ont démarré à Juba en juillet 2006 sont dans une large mesure considérés comme la meilleure chance pour la paix depuis le début de la guerre, il y a vingt ans. Et pourtant, le chemin vers la paix reste semé d'embûches: plus de 50% des pays entrent à nouveau en guerre dans les dix années qui suivent un premier accord de paix¹. Ce document d'information cherche à donner voix aux habitants du Nord de l'Ouganda d'une manière plus efficace afin d'aider à identifier quelles sont les composantes d'une paix juste et durable. Il se base sur les conclusions tirées de discussions avec des groupes cibles formés de 91 déplacés internes, d'entretiens avec les chefs des camps et les représentants des gouvernements locaux, ainsi que d'une étude menée sur 600 déplacés internes de la région d'Acholi en mai et juin 2007.²

Pour de nombreux déplacés internes, cette dernière année a apporté des changements spectaculaires dans leur vie quotidienne. Selon 57% des personnes interrogées, la sécurité s'est améliorée et 56% jouissent à présent d'une liberté de circulation accrue. Alors que la plupart des déplacés internes reconnaît que les efforts de paix du Gouvernement sont à l'origine de ces améliorations, ils restent toujours sceptiques en ce qui concerne la promesse du Gouvernement et de la LRA d'amener une paix durable dans leur région.

Nombre d'entre eux ont le sentiment de ne pas être représentés ou même informés à propos du processus de Juba et n'ont pas confiance dans le Gouvernement pour ce qui est de promouvoir le développement et de s'attaquer à la marginalisation que l'on peut remarquer au nord. Le sentiment de méfiance d'une grande partie de la population de déplacés interne résulte de leur expérience d'années de violence et de déplacement forcé et du manque de nourriture et de services dans les camps où ils sont contraints à vivre.³

Ce sentiment qu'ont les personnes déplacées d'être écartées aussi bien du processus de Juba que du Gouvernement, ainsi que la division qui règne entre le nord et le sud du pays, ne peuvent être résolus que par une plus grande participation au processus de paix et à la planification de la reconstruction et du développement du Nord de l'Ouganda par les communautés concernées. Le Gouvernement ougandais a fait des démarches importantes ces dernières semaines pour combler ce fossé. Cette note propose des recommandations pour renforcer ces efforts. Un accord de paix entre toutes les parties touchées par le conflit n'est qu'une des composantes d'une paix durable dans le Nord de l'Ouganda.

Pour garantir une paix légitime et permanente, le Gouvernement ougandais devrait continuer d'allouer plus de ressources destinées à améliorer

l'engagement et la compréhension des communautés concernées par le processus de paix et par les plans de développement, améliorer la situation sécuritaire et soutenir les demandes de rapatriements volontaires et définitifs.

Les fondements de la paix

Sur base de l'étude récente menée sur les déplacés qui se trouvent dans le Nord de l'Ouganda, Oxfam recommande que le Gouvernement et la LRA, soutenus par la communauté internationale, s'engagent à:

Améliorer la sécurité:

- En continuant l'engagement de trouver une solution pacifique au conflit et l'adhésion à l'Accord de Cessation des Hostilités entre le Gouvernement ougandais et le a LRA ;
- En améliorant le comportement des forces de sécurité que représentent l'armée et la police du Nord de l'Ouganda afin de réduire et de prévenir les délits de violence sexuelle, de vol et d'utilisation disproportionnée de la force qu'elles commettent:
 - en veillant à ce que les auteurs de ces actes soient jugés;
 - en accélérant ensuite la démilitarisation des forces de l'ordre, en augmentant les salaires et en améliorant la formation des policiers;
 - en répondant de manière urgente aux préoccupations concernant la paix, le développement et l'état de droit au Karamoja par des moyens non militaires.

Impliquer les communautés touchées par le conflit dans les processus de paix et de développement:

- En continuant la consultation sur le processus de Juba et les plans pour le développement économique et politique dans le nord un échantillon de déplacés internes incluant des femmes, des groupes vulnérables et des rapatriés de la LRA. Les consultations devraient être décentralisées et organisées de manière consistante à travers tout le processus. La radio, les journaux et les avis à la population devraient être utilisés de manière plus efficace afin de fournir aux communautés concernées des nouvelles et des informations sur les négociations de paix;
- En s'efforçant de développer des mécanismes alternatifs de justice qui répondent aux attentes des communautés ainsi qu'aux critères internationaux de responsabilité et de justice. La Cour pénale internationale ainsi que la communauté internationale doivent reconnaître les aspirations à la paix avant toute autre chose de la majorité de la population tout en aidant à assurer que tout accord de paix inclue une stratégie globale des mécanismes de justice transitionnelle;
- En donnant la priorité à la réintégration des anciens combattants par la création, entre autres, de centres de guidance et de réinsertion

pour les ex-LRA. Les états, tels que le Royaume-Uni, qui ont une profonde expérience dans le domaine de la réintégration doivent s'assurer que celle-ci soit continuellement garantie, pendant et après la phase de transition, et que des fonds soient mis à disposition des rapatriés et des communautés d'accueil.

Assurer le rapatriement définitif et volontaire ainsi que des moyens d'existence viables:

- En encourageant la liberté de circulation dans tous les districts touchés par le conflit en ôtant, dans les limites de la sécurité, les dernières restrictions sur la circulation mais en s'assurant également qu'aucune pression est faite sur les déplacés internes pour qu'ils s'en aillent;
- En fournissant aux déplacés internes de plus amples informations sur les conditions de sécurité qui prévalent dans leurs villages d'origine ou dans les sites satellites; en établissant des relevés détaillés des mines et des munitions non explosées plutôt que de compter sur les communautés pour repérer les champs de mines; enfin, en intensifiant le déminage avant les prochaines migrations;
- En fournissant une aide ciblée aux segments vulnérables de la population (tels que les orphelins, les veuves, les personnes âgées et celles qui sont handicapées) qui sont moins équipés pour vivre en dehors des camps de déplacés internes. Cela pourrait inclure, entre autres, une aide pour la construction d'abris, la création de moyens d'existence alternatifs et la protection des droits fonciers;
- En augmentant les financements liés à la construction et à l'entretien des routes afin de faciliter l'aide humanitaire aux populations éloignées et d'améliorer l'accès aux marchés;
- En développant une procédure qui réduise le potentiel des conflits liés à la propriété foncière. Ce système devrait offrir une information publique plus large sur les droits fonciers des citoyens et, dans la mesure du possible, un cadre légal et un système de délimitation des terres qui puisse fonctionner à l'intérieur même du régime foncier coutumier, et garantir un accès à la terre aux femmes, en particulier aux veuves, et aux familles dirigées par un enfant.

1. Introduction

Pendant plus de vingt ans, le Nord de l'Ouganda a souffert des effets d'un conflit entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), un groupe rebelle dont l'origine remonte aux mouvements de résistance nés dans le nord au milieu des années 80 en réponse à la prise de pouvoir du président actuel, Yoweri Museveni. Le conflit s'est transformé en une insurrection brutale qui vise directement la population civile; les tactiques de la LRA ont compté le pillage de villages, des massacres, des mutilations et l'enlèvement d'enfants qui ont ensuite été forcés de servir comme soldats ou esclaves sexuels. Selon une estimation, plus de 66.000 enfants et jeunes gens ont été enlevés depuis le début du conflit.⁴

Dans les années 90, la réponse du Gouvernement face aux attaques de la LRA fut d'entasser la population dans des dizaines de camps protégés dans lesquels elle se trouve encore aujourd'hui. Les conditions sont insalubres et les résidents ont continué de souffrir aux mains de la LRA en dépit de la présence de l'armée ougandaise – les Forces de défense du peuple ougandais (UPDF) – qui ont elle-même été accusée de violations des droits de l'homme.

Après le début d'une nouvelle étape de négociations de paix entre le Gouvernement et la LRA à Juba, au Soudan, en juillet 2006, les deux parties ont signé un accord de cessation des hostilités qui a redonné l'espoir d'un retour à la paix à un 1,8 million de déplacés internes du Nord de l'Ouganda. Il est clairement établi que les négociations représentent jusqu'à ce jour la meilleure chance pour accéder à une paix durable et il règne partout un optimisme prudent quant à la perspective d'un accord de paix.

Si et lorsqu'un accord sera signé, d'énormes défis devront encore être surmontés sur le terrain. Les personnes interrogées dans le cadre de la recherche ont exprimé leur appréciation face à certaines améliorations des conditions de vie dans les camps depuis la signature de l'accord de cessation des hostilités. Mais les entretiens, réalisés avant que le Gouvernement lançait ses initiatives de consultation, révèlent que ces répondants ont le sentiment profond qu'on se désintéresse complètement de leur préoccupations journalières, de leurs espoirs et de leurs craintes, ainsi que de leur attitude face aux pourparlers de Juba.

Un accord de paix entre les parties du conflit ne sera qu'un premier pas vers un futur pacifique pour le Nord de l'Ouganda. Ce document d'information vise à amplifier la voix des communautés touchées par le conflit. Il souligne l'urgence d'atteindre un accord de paix

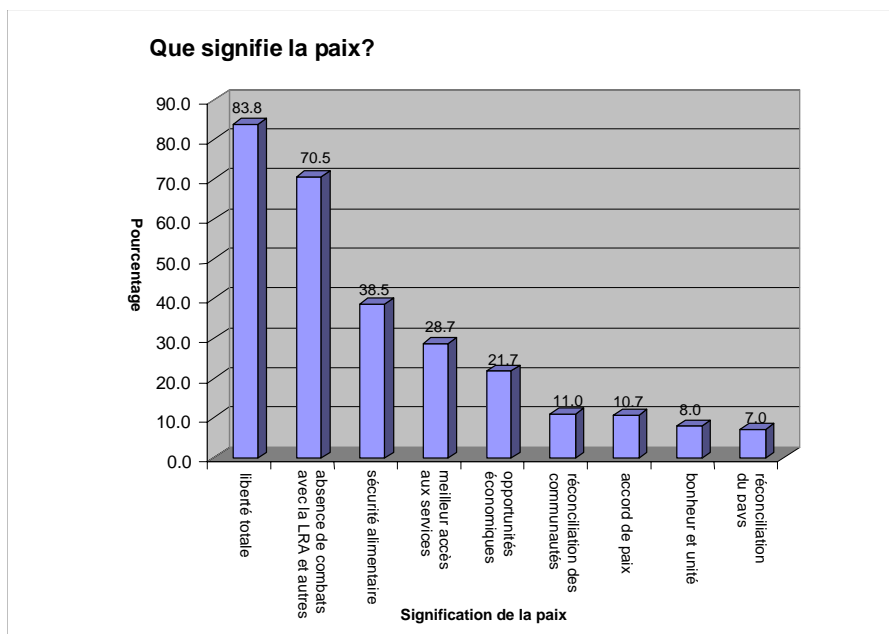
compréhensif et, se basant sur l'avis de ceux qui vivent dans des camps et de nouvelles colonies, il met en lumière quelques unes des composantes les plus importantes d'une paix durable.

Ce que « paix » signifie pour les déplacés internes

Malgré les récentes améliorations des conditions de sécurité, 45% des personnes interrogées ont décrit la vie dans les camps comme « n'étant pas paisible ». De même, près de la moitié des participants aux groupes cibles ont déclaré que leur vie n'était pas encore paisible malgré le cessez-le-feu entre le Gouvernement et la LRA. Ces conclusions peuvent en partie s'expliquer par les menaces continues qui pèsent sur la sécurité publique et par le sentiment de fragilité qui émane des négociations de Juba.

Comment décririez-vous la situation actuelle dans votre communauté?		<u>Le rôle de la sécurité et d'un traité de paix officiel:</u> Questionnées sur les obstacles majeurs à la paix, 85% des personnes interrogées pensaient qu'aucune paix ne serait possible en l'absence d'un traité officiel. En ce qui concerne la présence ou l'absence de paix, les groupes cibles faisaient fréquemment référence à l'insécurité causée par les attaques de pilliers de troupes. « Je reste hanté par le passé. Si je vois un étranger lorsque je suis seul, ou lorsqu'un chien aboie, j'ai peur. Les négociations de paix ne sont pas encore terminées. Les Karamojong continuent à nous attaquer. Ce n'est pas encore la paix. » — un homme du camp de Mucwini.
Très paisible	1.5%	
Paisible	53%	
Pas paisible	44.5%	
Pas paisible du tout	1%	
Lorsque vous comparez la situation à celle qui régnait avant l'accord de cessation des hostilités, comment est-elle aujourd'hui?		
Plus paisible	60.5%	
La même	15.8%	
Moins paisible	23.7%	
Selon vous, comment la situation sera-t-elle dans le futur?		
Sans aucun danger	2.5%	
Sans danger	69.7%	
Dangereuse	27.3%	
Très dangereuse	0.5%	

Cette absence d'un « sentiment de paix » qui règne parmi de nombreux déplacés internes semble notamment s'expliquer par la manière dont ils définissent le terme. Lorsqu'on leur demanda de trouver le plus de définitions possibles au mot « paix », la plupart des personnes interrogées choisirent la liberté de mouvement (84%) plutôt que l'absence de combats (70,5%). La sécurité alimentaire arriva en troisième position (39%).



Le manque de sécurité alimentaire, d'opportunités économiques, d'éducation et de services de santé étaient les plus grands soucis des déplacés internes, mettant en lumière la tension engendrée par la vie dans les camps.

L'incapacité d'accéder aux terres cultivables était également une plainte courante. Selon le chef d'une sous-division territoriale, « ils (les déplacés internes) vont vers les nouvelles colonies même s'ils n'y trouvent que de l'eau stagnante car la vie dans les camps, c'est comme la prison – ils n'ont pas de terres ici ». Tandis que certains déplacés internes peuvent se permettre de louer une terre aux alentours dans le but de la cultiver et d'augmenter leurs rations distribuées par le Programme alimentaire mondial, la plupart ne le peuvent pas.

La vie dans les camps était considérée comme une des sources majeures de tensions:

Selon un membre du comité du camp d'Acet, « *la paix, c'est quand vous êtes capable de circuler librement et de faire les choses selon vos envies. Actuellement, il n'y a pas de paix car nous sommes coincés dans un camp et nos vies sont contrôlées par d'autres* ».

Selon un jeune homme du camp d'Amida, « *les choses ne pourront qu'empirer à moins que les gens ne soient capables de rentrer dans leurs villages et qu'ils ne dépendent plus des aides* ».

Un autre facteur soulignant l'anxiété constante de nombreux participants aux groupes cibles était la perception largement partagée selon laquelle, dans le cas où les négociations de Juba viendraient à échouer, une nouvelle série de conflits pourrait surgir, encore plus violente que les affrontements précédents. En effet, la majorité des participants était profondément sceptique quant à l'idée d'un cessez-le-feu durable. La plupart des migrants récents sont prêts à retourner de toute urgence dans les camps si la situation de sécurité venait à se détériorer. Seuls 5% environ de ceux qui ont quitté les camps sont retournés dans leurs villages d'origine⁵; bon nombre d'entre eux restent dans un rayon de quelques kilomètres autour des camps principaux et continuent d'avoir accès à la distribution alimentaire ainsi qu'aux services de santé et d'éducation. Dans ce contexte, les allégations selon lesquelles certaines huttes situées dans les camps principaux sont détruites une fois que les déplacés internes partent vers de nouveaux sites sont particulièrement préoccupantes. En résumé, l'exode encourageant de ces derniers mois ne devrait pas être considéré comme une tendance irréversible.

2. État des lieux: la paix et la sécurité dans le Nord de l'Ouganda

Les camps pour déplacés internes font partie du paysage dans le Nord de l'Ouganda depuis 1996 lorsque le Gouvernement, en conflit avec la LRA depuis déjà une décennie, força des dizaines de milliers d'habitants du district de Gulu à partir pour des « villages protégés » dans un effort pour priver les rebelles de ressources. Durant ces années, alors que le conflit faisait rage, près de deux millions de personnes furent contraintes de rejoindre plus de 200 camps situés dans tout le nord du pays.⁶ Plus de 90% de la population vivant dans les trois districts de Gulu, Kitgum et Pader, touchés par la guerre, ont été déplacés – c'est à dire 1,2 million de personnes environ.⁷ À l'apogée du conflit, les conditions dans les camps étaient telles que la malnutrition et les maladies contre lesquelles on peut normalement se prémunir faisaient plus de victimes que les attaques de la LRA.⁸

L'impact de la cessation des hostilités

Depuis la signature de l'accord de cessation des hostilités en août 2006, la tendance à augmenter les déplacements de la population acholi qui régnait depuis toute une décennie a commencé à se renverser. Grâce à une diminution importante des attaques de la LRA ainsi qu'à une sécurité accrue dans les régions, de nombreux déplacés

internes sont rentrés chez eux, ou ont du moins rejoint des sites satellites situés loin de la congestion des camps principaux. En mai 2007, quelque 723.000 personnes vivaient dans des camps à Gulu, Kitgum et Pader, soit un tiers de moins que fin 2005.⁹

Selon une forte majorité de déplacés internes, le cessez-le-feu a fait une différence importante dans leurs vies. La liberté de circulation a augmenté, les gens ne doivent plus dormir dans la brousse par crainte de la LRA, il existe un plus grand accès aux terres, à l'eau, et au bois de chauffage, les écoles ne sont plus régulièrement importunées par des alertes de sécurité et la tension a diminué dans les camps.

Selon plus de la moitié des déplacés internes, la cessation des hostilités a apporté d'importantes améliorations:

Cinquante pour cent des personnes interrogées ont déclaré que la sécurité s'était améliorée, 56% qu'elles jouissaient à présent d'une plus grande liberté de mouvement et 34% que le cessez-le-feu avait augmenté leur accès aux terres.

« *La situation s'améliore à présent* », a expliqué une femme du camp de Madi Opei. « *Nous pouvons aller dans les champs pour cultiver, envoyer nos enfants aux puits pour récolter de l'eau, et il n'y a pas d'enlèvements* ». ¹⁰

« *Il n'y a plus de coups de feu* », a déclaré un homme du camp de Mucwini. « *C'était habituel, tous les soirs aux alentours de 6 ou 7h on entendait des coups de feu et si les Forces de défense du peuple ougandais vous trouvaient en dehors des limites du camp, ils vous battaient et vous accusaient d'être un rebelle* ».

Selon une femme du camp d'Omat, « *nos relations avec l'armée et la police se sont améliorées car le problème des collaborateurs (les personnes qu'on trouvait en dehors des limites du camp) n'existe plus* ».

Menaces incessantes envers la population civile

Les déplacés internes continuent malgré tout d'être confrontés à une série de menaces, dans les camps et aux alentours de ceux-ci. Ces dernières années, la LRA en était le principal auteur bien que la peur d'attaques ou d'enlèvements par les rebelles ait diminué considérablement. La LRA a néanmoins été citée comme source majeure d'insécurité par les déplacés internes dans les trois districts où la recherche a eu lieu.

Cependant, dans les districts de Kitgum et de Pader, la peur des groupes armés de la Karamoja voisine – la région la moins développée de l'Ouganda et dont les taux de malnutrition sont actuellement plus élevés que ceux de la sous-région d'Acholi¹¹ –

était bien plus grande que la peur de la LRA. Les éleveurs nomades et armés de la Karamoja se rendent régulièrement dans les sous-régions d'Acholi et de Teso dans le but de voler du bétail et de piller des villages, commettant également des actes de violence comme des viols et des meurtres.

Les craintes d'un débordement de l'insécurité en provenance de la Karamoja étaient omniprésentes:

« Bien que le Gouvernement négocie avec la LRA, il devrait également négocier avec les Karamojong (les habitants de la Karamoja). Même si le processus de paix avec la LRA aboutit, les Karamojong continueront à nous déranger. Ils viennent du Soudan et de l'intérieur de l'Ouganda. Et les forces Gouvernementales ne sont pas capables de nous protéger. » — un haut fonctionnaire du camp de Madi Opei.

Les habitants du district de Gulu ont également exprimé leurs craintes de voir des crimes gratuits être commis par un groupe de Bookec (littéralement « éléments criminels » dans la langue acholi) — apparemment des déserteurs des Forces de défense du peuple ougandais ainsi que d'autres individus.

Pour de nombreux déplacés internes, les menaces naissantes dues à de nouveaux groupes armés illustrent l'incapacité du Gouvernement à maintenir la sécurité dans la grande brousse du Nord de l'Ouganda. Afin d'empêcher que l'insécurité en Karamoja ne fasse dérailler les efforts de paix à Juba, le Gouvernement ougandais et la communauté internationale doivent consacrer plus d'énergie et de ressources financières à l'accélération des efforts de développement et au renforcement de l'état de droit dans le nord-est. Enfin, une solution pacifique au conflit avec la LRA ne sera pas suffisante pour assurer une paix à long terme. Des moyens non-militaires pour instaurer la paix, le développement et l'état de droit en Karamoja sont nécessaires sans plus tarder. Ce n'est qu'en trouvant des mécanismes qui introduisent les communautés marginalisées de l'Ouganda dans la vie politique et en renforçant leur confiance dans le Gouvernement que l'on verra une paix durable s'établir dans le pays.

Les forces de sécurité

L'application des lois dans le Nord de l'Ouganda était à l'origine la responsabilité des forces militaires et des Unités de défense locale (LDU), des milices recrutées localement et qui n'ont pas ou peu de responsabilités envers l'État.¹² Des « brigadiers de la police spéciale », peu entraînés et peu rémunérés, surpassent en nombre la police régulière et plus d'un sous-comté sur trois n'a pas de présence policière du tout.¹³ En l'absence de toute autorité majeure de l'État autre que les militaires et une police peu importante, il est souvent

impossible de voir les membres des forces de sécurité répondre de leurs actes quand ils abusent de leur pouvoir.

L'attitude des déplacés internes à l'égard des services de sécurité variait d'une personne à l'autre. Bon nombre d'entre eux était reconnaissants du rôle joué par les Forces de défense du peuple ougandais et par les Unités de défense locale car ils aidaient à protéger les camps et à répondre aux attaques de la LRA et des pilliers Karamojong. Même ceux qui étaient reconnaissants éprouvaient souvent des craintes face aux forces de sécurité, car on disait que certains de leurs membres étaient responsables de violations des droits de l'homme, ainsi que de vols et de violence sexuelle. De même, quelques déplacés internes félicitaient la police pour le maintien de la loi et de l'ordre, mais beaucoup faisaient remarquer que le niveau d'entraînement et d'éducation des policiers était insuffisant, et que ceux qui bénéficiaient de peu d'entraînement avaient tendance à être les plus malhonnêtes. Certaines personnes interrogées déclarèrent que des policiers mal entraînés ne représentaient pas un progrès pour l'armée.

Plusieurs déplacés internes ont observé que le salaire des membres des Unités de défense locale et des policiers arrivait souvent en retard, ou n'arrivait pas du tout, et que ces unités s'attaquaient alors à la population. Interrogés sur la nécessité du déploiement d'un plus grand nombre de policiers dans le Nord de l'Ouganda, comme l'a promis le Gouvernement dans son plan de paix, de redressement et de développement (PRDP), la majorité des déplacés internes a répondu positivement, sous condition qu'ils soient bien entraînés et bien payés.

Les déplacés internes désiraient plus de sécurité et l'instauration de l'état de droit, mais ils restaient méfiants face aux services de sécurité:

« Ce serait une bonne idée d'augmenter le nombre de policiers, mais uniquement s'ils sont bien entraînés. S'ils ne s'entraînent que quelques mois, ils ne valent pas plus que des soldats ». — un homme du camp de Madi Opei.

« Ce serait une bonne idée d'augmenter leur nombre s'ils sont mieux payés, et en temps voulu. Sinon ils utiliseront leurs armes pour menacer les gens et leur prendre de l'argent ». — un jeune homme du camp d'Amida.

Une minorité des participants aux groupes cibles s'opposaient à une augmentation du nombre de policiers. « Si leur nombre augmente, ils effectueront tout simplement plus d'arrestations arbitraires », a déclaré un jeune homme du camp de Laguti. « Nous ne voulons tout simplement plus voir d'armes ».

La violence sexuelle

La violence sexuelle représentait la troisième menace la plus citée après les pilleurs Karamojong et la LRA. Les femmes la considéraient comme leur plus grande crainte en termes de sécurité personnelle, condamnant les maris en état d'ivresse, les membres des services de sécurité – tels que les Forces de défense du peuple ougandais et les Unités de défense locale – ainsi que certains jeunes.

« *Ils se cachent dans la brousse et si vous allez chercher du bois de chauffage, ils vous attrapent et vous violent* », a déclaré une jeune femme du camp d'Unyama.

Selon le chef d'un camp, « un des problèmes majeurs dans les camps, c'est la violence sexuelle. Cette semaine, une femme a déjà été violée, et la semaine passée également. »

Les jeunes garçons ont également reconnu que la violence sexuelle était un des plus gros risques, pas seulement pour leurs familles mais également pour eux-mêmes. Selon ces derniers, les coupables étaient généralement des membres des services de sécurité. En vue d'accroître la confiance en ces services, le Gouvernement doit lutter plus efficacement afin que les auteurs de violence sexuelle soient amenés à répondre de leurs actes.

La dépression sociale

De nombreux déplacés internes ont également évoqué une dépression croissante au sein de l'unité familiale traditionnelle des Acholi. Pour eux, cela est dû aux effets combinés de l'alcoolisme, des maladies mentales apparues parmi les victimes du conflit ainsi que des innombrables tensions sociales dues à la vie dans les camps. La preuve évidente de quelques-uns de ces problèmes a surgi au cours de la recherche menée pour ce document lorsque les discussions menées dans les groupes cibles furent interrompues à plusieurs reprises par des personnes manifestement en état d'ivresse ou atteintes de troubles mentaux.

La situation critique des jeunes est également alarmante. La moitié des déplacés internes du Nord de l'Ouganda ont moins de 15 ans¹⁴ et il est choquant de constater qu'un tiers des enfants de plus de dix ans ont perdu un parent.¹⁵ Bon nombre d'entre eux sont dans les camps depuis des années – certains depuis plus de dix ans – et toute une génération de jeunes a grandi sans autre perspective.

Les discussions des groupes cibles mirent en évidence les incidents de violence sexuelle, de conflits familiaux, d'alcoolisme, de maladies

mentales, d'aliénation des jeunes, d'oisiveté et de frustration contenue que nombre d'entre eux ont attribué à la vie dans les camps.

Les discussions des groupes cibles ont révélé une société au bord de la dépression:

« *Nous sommes un peuple qui perd son chemin. C'est la première réunion où nous avons pu nous asseoir ensemble et partager des idées.* » — un jeune homme du camp d'Amida.

« *De nombreuses femmes doivent aller voir d'autres hommes, car elles sont si pauvres qu'elles ne voient pas d'autre solution. C'est aussi le résultat du surpeuplement et de la démoralisation de la vie dans les camps.* » — un chef de camp.

3. Considérations sur Juba: qui négocie pour la paix ?

Les négociations de paix entre le Gouvernement ougandais et la LRA ont pris place de manière irrégulière à Juba, la capitale du Sud-Soudan, depuis juillet 2006. Tous les partis impliqués, le Gouvernement ougandais en particulier, ont été largement félicités pour leur effort immenses pour préserver la poursuite des pourparlers de paix. Médiatisées par le Gouvernement du Sud-Soudan et son vice-président, Riek Machar, les négociations cédèrent la place à un cessez-le-feu bilatéral sans précédent en août 2006.

Après avoir été bloquées pendant quatre mois début 2007, les négociations ont repris en avril, prolongeant le cessez-le-feu et arrivant à un accord sur des solutions globales qui s'attaque à des problèmes tels que le besoin de gouvernance démocratique à grande échelle en Ouganda. En juin, un premier accord a été atteint sur les principes de Réconciliation et Responsabilité. Toutefois, les négociations continuent à être confrontées à plusieurs obstacles majeurs, parmi lesquels les mises en accusation par la Cour pénale internationale de quatre hauts commandants de la LRA, dont le chef rebelle Joseph Kony.

Le manque d'information ébranle la confiance des déplacés internes

En juin 2007, au moment de notre recherche, les déplacés internes étaient, dans l'ensemble, peu informés de ce qui se passe à la table des négociations de paix. Seuls 4% des personnes interrogées se disaient « bien informés » du processus de paix. Bien que la grande majorité des déplacés internes savent que les négociations de paix ont lieu à Juba, aucun d'eux n'a une connaissance détaillée de ce qu'elles

contiennent en substance. La principale source d'information des déplacés internes reste la radio FM locale. Une petite minorité a accès à l'information au travers des journaux et bon nombre d'entre eux disent également recevoir des informations sur les négociations par des rumeurs et des on-dit.

« Tout comme le reste de la communauté, je reçois l'information grâce à Mega FM », a déclaré le chef du camp de Mucwini. « En fait, les chefs rebelles appellent parfois directement la station et nous les entendons parler à la radio. Cela peut avoir une grande influence sur les gens. Par exemple, lorsque Kony a déclaré que les gens pouvaient maintenant rentrer chez eux en toute sécurité, ils ont vraiment commencé à se mettre en route. »

De plus, ne sachant que peu de choses des négociations, seuls quelques déplacés internes sont informés de la composition des délégations respectives à Juba. La plupart des participants aux groupes cibles n'étaient pas certains d'être représentés lors des négociations de paix. A Acet, aucun des vingt chefs de camp ne savait s'ils étaient représentés.

Le manque d'information et de représentation ébranle la confiance des déplacés internes:

« Si une personne m'avait représenté lors des négociations de paix, elle serait revenue pendant la suspension des pourparlers et elle nous aurait expliqué ce qui s'y était passé » a déclaré un des chefs de camp. « Et elle aurait également écouté nos opinions en vue de la prochaine session ».

Selon un homme du camp de Mucwini, « les négociations seraient pertinentes pour nous si, de temps à autre, un ou deux représentants du peuple Acholi qui se trouvent maintenant à Juba venaient ici pour discuter des résultats avec nous et saisir nos pensées, mais personne ne vient. Tout ce que nous savons, nous l'apprenons par ouï-dire ».

Pendant les discussions des groupes cibles, sur les 91 personnes interrogées, un grand nombre exprimèrent le désir que le président élu du sous-comté (connu sous la dénomination de « LC3 ») soit mieux renseigné afin qu'ils puissent transmettre l'information aux gens. Toutefois, aucune mesure destinée à informer la population par l'intermédiaire de ses représentants locaux n'a été discutée jusqu'à présent.

En octobre 2006, dans le but d'introduire des délégués plus représentatifs de la population concernée, Machar invita des Acholi membres du parlement ougandais ainsi que des dirigeants de la société civile à rejoindre les négociations, mais la délégation de la LRA rejeta leur participation.¹⁶ Les discussions entre la LRA et les délégations gouvernementales concernant une série de réunions consultatives sur le Point III de l'ordre du jour, Réconciliation et Responsabilité, ont depuis abouti à des réunions, organisées par le

Gouvernement à différents endroits du Nord de l'Ouganda. Toutefois, si celles-ci ne sont pas planifiées de manière adéquate et organisées de manière cohérente, il existe un grand risque qu'elles ne soient pas efficaces, et qu'un accord soit conclu sans une participation réelle des communautés impliquées.

Seule une minorité de participants aux groupes cibles estimaient que leurs intérêts étaient défendus à Juba, et quelques personnes seulement étaient convaincues que les efforts de paix du Gouvernement étaient tout à fait sincères et que la paix ou la guerre ne dépendait que de la conduite de la LRA.

Selon une opinion généralement répandue, le Gouvernement ne s'impliquait pas totalement dans les négociations:

« *Au moment où la situation semble s'améliorer, le Gouvernement fait quelque chose qui sépare à nouveau les parties.* » — un homme du camp de Lugore.

« *S'ils étaient réellement impliqués* », s'exclama un chef de camp, « *pourquoi ne négocient-ils pas avec les Karamojong? Pourquoi les Karamojong nous importunent-ils à l'heure actuelle de la même façon que le faisaient les rebelles, et pourquoi le Gouvernement ne s'adresse-t-il pas à eux?* »

Selon un autre avis, celui d'une minorité de participants, le Gouvernement ne veut pas la paix car il tire profit de la guerre.

Selon une minorité de personnes interrogées, le conflit continuait car les fonctionnaires d'État en tiraient profit:

« *Il ne peut y avoir de paix car les dirigeants de ce pays ont transformé la guerre en entreprise, et ils ont intérêt à ce qu'elle continue* », a expliqué une jeune femme du camp d'Unyama.

Certains fonctionnaires partageaient également cet avis. « *La guerre est devenue une entreprise* », a précisé l'un d'eux dans le bureau du sous-comté de Paicho. « *Si vous exercez une fonction importante, vous ne voulez pas que la guerre se termine.* »

En dépit des progrès positifs survenus au cours des négociations de Juba et en termes de programmation de consultations plus larges, la population des déplacés internes n'a accès qu'à peu d'information, ce qui renforce depuis longtemps son sentiment de marginalisation. Les répondants ont peu de confiance dans le Gouvernement, qu'ils accusent de ne pas être capable de protéger convenablement la population contre la violence, de l'avoir forcée à intégrer des camps et de n'avoir pas répondu à ses besoins essentiels au cours de son déplacement.¹⁷ Cette mise à l'écart du processus de Juba, ainsi que la méfiance à l'égard du Gouvernement, pourraient finalement mettre à

mal la perspective d'une paix durable si les initiatives actuelles par rapport à ces questions ne sont pas développées davantage.

La justice et le rôle la Cour pénale internationale

Les mises en accusation de hauts commandants de la LRA par la Cour pénale internationale (CPI) ont soulevé une controverse et une interrogation tant dans le Nord de l'Ouganda qu'au niveau international. La LRA exige que les mises en accusation soient retirées, ce qui mène de nombreux observateurs à conclure qu'un compromis sera nécessaire pour garantir la sécurité et les moyens d'existence des chefs rebelles si le conflit est résolu.

De nombreuses suggestions ont été faites quant à la forme que devrait adopter un tel compromis. Des procès locaux par des tribunaux spéciaux sont évoqués comme une piste possible pour garantir que toute sanction à l'encontre de Joseph Kony et de ses lieutenants ne soit sévère au point de les faire sortir de la brousse, tout en respectant les critères internationaux de responsabilité et de justice. Un accord important de réconciliation et de responsabilité, signé par les deux parties en juin 2007, fournit une combinaison de mécanismes de justice traditionnelle et légale. Si suffisamment de dispositifs d'implémentation ne sont pas établis, il est peu probable que les critères de justice et de responsabilité internationaux soient remplis.

L'opinion des déplacés internes sur les questions de justice est d'une extrême importance. Ce sont eux qui devront pardonner les atrocités et dans certains cas, vivre aux côtés de leurs auteurs. Au cours des discussions de groupes cibles, une grande majorité de déplacés internes ont réagi de manière négative face aux mises en accusation de la CPI.

Selon 37% des personnes sondées, la CPI représentait l'obstacle majeur au processus de paix et pratiquement tous les participants aux groupes cibles avaient la sensation que la CPI « avait agi de manière blessante », et non « utile »:

« Les mises en accusation devraient être retirées. À un moment donné, les rebelles étaient d'accord de revenir dans les villages. Mais à cause des accusations de la CPI, ils sont restés dans la brousse. » — un homme du camp de Mucwini.

« Si les mandats d'arrêt ne sont pas retirés, Kony ne sortira pas de la brousse et le prochain conflit sera pire que le précédent. » — un homme du camp de Lugore.

De nombreux déplacés internes avaient entendu sur une radio locale les chefs de la LRA, notamment Kony et son adjoint Vincent Otti, expliquer que leur mise en accusation était le principal obstacle à la paix. De plus, bon nombre de déplacés internes associent également la CPI avec la pendaison de Saddam Hussein en Iraq. Le nom du dictateur iraquien revint de manière imprévue au moins une fois dans chaque discussion des groupes cibles.

De nombreux déplacés internes associaient la CPI avec la pendaison de Saddam Hussein en Iraq:

« Si la CPI arrête Kony, il sera pendu comme Saddam », a déclaré un jeune homme du camp d'Amida. « Mais s'il est emprisonné en Ouganda, les gens seront pourrout lui pardonner après un certain temps ».

Il est clair que cette forte opposition à la CPI semble faire oublier aux victimes la responsabilité qu'a le Gouvernement ougandais de fournir une série complète de mécanismes de justice transitionnelle. Au cas où le processus de paix rencontrerait des obstacles majeurs par rapport à la justice, il y a un grand risque que la CPI soit alors prise comme bouc émissaire.

Cette attitude générale masque quand même certaines nuances dans l'attitude des déplacés internes. Même si la CPI se retire des pourparlers, nombre d'entre eux estiment qu'il faut poursuivre les hauts commandants de la LRA. Dans certains cas, les déplacés internes ont spécifié qu'il voudraient que ce soit les cours ougandaises qui le fassent; dans d'autres, ils ont simplement exprimé leur soutien à l'égard des poursuites, avec seulement une vague idée de qui devrait s'en charger.

Certains participants aux groupes cibles dont les familles ont souffert aux mains de la LRA semblaient ne plus souhaiter que les hauts commandants de la LRA soient punis, que ce soit dans l'intention de maintenir le consensus ou à cause de la pression de leurs pairs. Une femme dont les deux enfants avaient été tués par la LRA avait tout d'abord refusé de lever la main en même temps que d'autres femmes pour qui l'amnistie était la meilleure option, mais lorsque certaines participantes s'en rendirent compte, elle leva la main également.

En effet, de nombreuses personnes qui estiment que les commandants de la LRA méritent d'être punis déclarent également qu'elles sont en faveur de la justice traditionnelle ou des amnisties si cela peut aider à instaurer la paix.

Pour la plupart, le désir collectif de paix semble être prépondérant: « *La justice sans la paix est tout à fait inutile pour nous.* » — un chef de la paroisse.

« *D'accord, c'est très douloureux, mais dans l'intérêt de la paix, nous devons pardonner.* » — une femme du camp d'Omat, dont les enfants ont été tués par la LRA.

« *Presque tout le monde dans cette communauté a été mêlé à la LRA d'une façon ou d'une autre. Nombre d'entre eux ont commis des crimes. S'il y a des poursuites, alors tout le monde doit être poursuivi. S'il faut pardonner, tout le monde doit être pardonné.* » — un membre du comité du camp d'Acet.

En résumé, les opinions des déplacés internes sur les questions judiciaires sont complexes. Beaucoup sont en faveur de poursuites, en particulier par les cours ougandaises, bien que ce soutien soit souvent atténué par la priorité absolue du besoin de paix. Mais il y a également des signes qu'une amnistie permanente pour les personnes responsables des pires crimes serait difficile à digérer pour les communautés.

Le Gouvernement ougandais, avec l'aide et le soutien de partenaires internationaux et en consultation rapprochée avec les communautés concernées, devrait donc augmenter ses efforts pour développer des mécanismes de justice qui satisfassent aussi bien les attentes des communautés que les critères internationaux de responsabilité et de justice.

Réintégration des anciens combattants

Si le processus de paix de Juba aboutit à un accord global, la réintégration des combattants de la LRA dans la vie de la communauté représentera un défi majeur, prévu dans le point V de l'ordre du jour des négociations de paix (Démobilisation, désarmement et réintégration).

De nombreux anciens combattants ont vécu pendant des années dans la brousse, ont été témoins d'évènements traumatisants et ont, dans certains cas, commis des atrocités. Parmi les civils acholi, une certaine appréhension à cohabiter avec d'anciens combattants de la LRA est évidente et la peur du *cen*, un mauvais esprit qui émanerait de méfaits passés, serait un obstacle majeur à la réintégration d'anciens combattants.¹⁸ Cependant, en dépit de cette appréhension, une majorité des participants aux groupes cibles estimèrent que la réintégration était possible si les anciens combattants recevaient une certaine forme de guidance avant leur retour, ainsi qu'une aide financière et professionnelle une fois sur place.

Une partie de cet optimisme vient du fait que bon nombre d'anciens combattants de la LRA ont déjà été intégrés dans les camps. Grâce à l'acte d'amnistie du Gouvernement, ceux qui se rendent reçoivent une aide à la réintégration dont la valeur est d'environ 250 \$, ainsi qu'une éducation et une formation professionnelle.

Toutefois, il n'existe pas de système formel d'orientation et d'assistance; bien que de nombreux anciens combattants y aient effectivement accès grâce aux ONG, d'autres n'ont pas cette chance.

Selon une majorité de personnes interrogées, la réintégration ne sera possible que si les anciens combattants ont accès à un soutien psychologique et à une réorientation:

Voici l'histoire d'un enfant rapatrié: « *Tant de personnes sont déjà rentrées. Parfois, ces personnes tuent. Parfois, elles ne connaissent que la vie dans la brousse. Une fois, un garçon âgé de quelques années était rentré de la brousse avec sa mère. Lorsqu'un véhicule passa le long de la route, il dit à son père : "Tire-lui dessus! Tire-lui dessus!". Le Gouvernement devrait créer des centres dans lesquels on prendrait soin de ces personnes pendant quelques temps.* » — un chef de camp.

L'importance du soutien psychologique fut soulignée à plusieurs reprises par des participants aux groupes cibles. Ceux qui ont vécu avec des membres rapatriés de la LRA savent quel choc psychologique profond peut infliger la vie dans la brousse. Selon certains participants aux groupes cibles, seules les personnes qui ont de la famille avec laquelle elles pourraient vivre devraient être autorisées à retourner dans les communautés, tandis que les autres devraient être isolées dans des centres spéciaux de réhabilitation. D'autres déclarèrent que la communauté avait un rôle à jouer dans le choix des personnes aptes à revenir et qu'elle devait recevoir elle-même des conseils sur la façon de cohabiter avec les anciens combattants. Un participant du camp de Lugore exprima également la crainte que les villageois ne deviennent jaloux des anciens membres de la LRA au cas où ces derniers recevraient des aides importantes alors que les civils ordinaires ne reçoivent rien.

L'aide à la réintégration doit impliquer les communautés:

« *Si les anciens membres de la LRA doivent être aidés, la communauté doit l'être aussi.* » — un homme du camp de Lugore.

La réintégration réussie des anciens combattants nécessitera clairement de nouveaux financements importants destinés aux aides à la réintégration et à l'assistance psychologique des anciens membres de la LRA et des communautés. Il est important que le Plan de paix, de redressement et de développement, la future structure

définie pour les interventions dans le nord, planifie cela de manière adéquate.

4. Entre l'espoir et la peur: le défi du retour

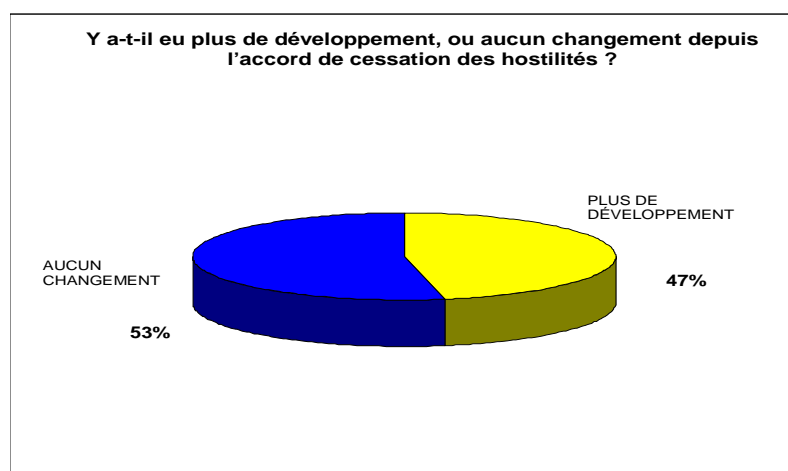
À en juger par les discussions des groupes cibles, la grande majorité des déplacés internes qui sont toujours dans des camps de la sous-région d'Acholi ont sérieusement pensé à retourner bientôt dans des sites satellites ou dans leurs villages d'origine, poussés par l'envie de cultiver leur propre terre, de faire pousser leur propre nourriture et de retourner à leur mode de vie traditionnel. Bon nombre d'entre eux expliquent qu'ils attendent la signature d'un accord de paix officiel. D'autres retardent leur départ jusqu'en octobre ou novembre, quand l'herbe sera assez haute pour construire des toits. Ce qui est clair, c'est que si un accord de paix est signé et que les conditions de sécurité restent stables, la plupart des déplacés internes quitteront les camps en quelques mois.

Les besoins humanitaires et le manque de bénéfices procurés par la paix

Les inquiétudes en matière de sécurité causées par la LRA et les pillleurs Karamojong ainsi que la présence constante de mines dans de nombreuses régions sont généralement citées comme les principales raisons de ne pas quitter les camps. Toutefois, même si ces craintes diminuent un jour, de nombreux déplacés auront toujours peur de partir.

Plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré que l'amélioration de la sécurité n'avait pas encore amené ce que l'on peut attendre de la paix:

Seuls 9% des personnes interrogées ont noté une amélioration de la sécurité alimentaire et seulement 17% d'entre elles ont noté une amélioration de la subvention des services de santé et d'éducation. Plus de la moitié (53%) déclarèrent qu'il n'y avait pas eu d'amélioration des activités de développement depuis le début du cessez-le-feu.



Les nouveaux sites sont généralement peu protégés par les forces de sécurité. Nombre d'entre eux n'ont pas d'eau potable et la plupart sont dépourvus d'écoles qui fonctionnent ou de centres d'examen de santé. Bon nombre de ces sites sont inaccessibles par route. De plus, les déplacés internes ont besoin d'une foule de choses pour se réinstaller avec leurs familles, comme par exemple des semences et des outils pour la culture ou de l'herbe mûre et des bâches goudronnées pour construire leurs maisons. Bien que le Gouvernement ait promis une série de mesures destinées à leur réimplantation, de nombreux déplacés internes affirment que ce projet ne s'est jamais concrétisé.

L'amélioration des routes vers les villages isolés – ou, dans de nombreux cas, leur création pure et simple – est importante pour plusieurs raisons. En premier lieu, sans accès routier, ceux qui se sont installés dans de nouveaux sites auront des difficultés à accéder aux distributions du Programme alimentaire mondial qui ont généralement lieu dans les camps les plus grands. En deuxième lieu, fournir des services dans des régions qui ne sont pas desservies par des routes sera extrêmement difficile, dans le sens où de nombreux civils dans le besoin ne pourront pas profiter de services essentiels comme les soins de santé et les programmes d'éducation. Et en troisième lieu, les habitants des villages sans accès routier ont plus de difficultés de se rendre aux marchés où ils peuvent vendre le surplus de leurs récoltes. Le plan de paix, de redressement et de développement du Gouvernement ne prévoit que 29 millions de dollars à allouer aux routes sur une période de trois ans pour tout le Nord de l'Ouganda, ceci incluant les entretiens de routine.¹⁹ Après des années de négligence, en particulier des routes communautaires, ces mesures ne seront tout simplement pas suffisantes pour permettre aux déplacés internes de réussir leur transition avec succès et de quitter les camps.

Les segments vulnérables de la société que représentent les orphelins, les veuves, les personnes âgées et celles qui sont handicapées auront également besoin d'un soutien accru. 9% des enfants sont orphelins, 12% des femmes sont veuves,²⁰ un nombre important de personnes sont handicapées ou souffrent de maladies mentales et il y aura donc un segment important de la population de déplacés internes qui sera dans l'incapacité de quitter les camps sans une aide substantielle et spécifique.

Un segment important de la population de déplacés internes (les veuves, les orphelins, les personnes âgées et celles qui sont handicapées) seront dans l'incapacité de faire la transition sans une aide spécifique:

« Les personnes handicapées n'ont pas la possibilité de rentrer chez elles ou de survivre là-bas », a déclaré David Ngole, le chef du sous-comté de Palaro. « Nous avons besoin de concentrer davantage notre attention sur les personnes vulnérables ».

« Les personnes âgées n'ont pas assez d'énergie pour cultiver les champs; elles n'ont donc pas assez à manger. » — un homme du camp de Mucwini.

La liberté de circulation et le rôle du Gouvernement dans l'incitation à la réimplantation

Le Gouvernement ougandais a formulé des politiques exemplaires en matière de protection des déplacés internes pendant le processus de déplacement et de retour.²¹ Toutefois, l'application de ces politiques s'est parfois avérée inadéquate.

Bien que la liberté de circulation ait été garantie à grande échelle, il existe toujours de nombreuses régions dans lesquelles la circulation est limitée aux sites identifiés par le Comité de sécurité du district et par le Comité de gestion des catastrophes du district. En même temps, et quelque peu en porte-à-faux avec les dangers qui pèsent continuellement sur la sécurité publique et les restrictions sur la libre circulation, les fonctionnaires gouvernementaux ont à plusieurs reprises exhorté la population à s'en aller en termes qui laissent supposer que cette migration était obligatoire. Fin 2006, le Ministre de l'état d'alerte préventive et des secours aux catastrophes annonça que les déplacés internes devaient avoir quitté les camps pour le 31 décembre.²² En avril 2007, cette même personne adressa une lettre aux principaux fonctionnaires administratifs des districts afin de les encourager à mettre à l'index les ONG qui continuaient à fournir de l'aide aux camps dont la fermeture avait été annoncée.²³

Dans certains cas, les fonctionnaires d'évaluation du retour, commissionnés par le cabinet du Premier Ministre en novembre 2006

pour évaluer les intentions de retour des déplacés internes, auraient fortement encouragé ces derniers à quitter les camps.²⁴

Certains déplacés internes se sont plaints d'être requis de partir avant d'être prêts:

« Le président de notre district annonce à la radio que chacun devrait rentrer dans son village », a déclaré un membre du comité du camp d'Acet.
« On nous a d'abord obligés à rejoindre les camps, et maintenant on nous contraint à nouveau. »

Dans les régions où la liberté de circulation doit encore être garantie, les sites considérés comme sécurisés semblent être ceux où un détachement des Forces de défense du peuple ougandais ou des Unités de défense locales a été déployé. Selon le chef du camp de Madi Opei, « les gens se déplacent vers des endroits où il y a des détachements militaires. Ils ne seraient pas autorisés à se déplacer ailleurs ». Dans certains cas, il a été signalé que des détachements des Forces de défense du peuple ougandais se sont établis à la demande des déplacés internes. Dans d'autres régions, la sécurité et le maintien de l'ordre sont totalement absents.

La plupart des déplacés internes manquent particulièrement d'information pour planifier le déplacement sans encombre de leurs familles. Le gouvernement local doit fournir plus d'efforts pour transmettre cette information afin que les futures migrations soient fondées sur des décisions valables et bien informées, prises par les déplacés internes eux-mêmes. À cette fin, le Gouvernement devrait lever les dernières restrictions sur la circulation et s'assurer qu'aucune pression ne soit exercée sur les déplacés internes pour partir. Avant qu'ils soient prêts.

La question de la terre

La probabilité de conflits au sujet de la propriété foncière est une question qui revient souvent dans les discussions de groupes cibles ainsi que dans les entretiens avec des chefs de camps et des représentants de gouvernements locaux. Plus de 90% de la population acholi a été déplacée de sa terre au cours de ces dix dernières années et la grande majorité des terres étant sous régime foncier coutumier (c'est-à-dire au travers de règles informelles développées au fil des générations), beaucoup craignent que les conflits sur les droits fonciers ne réduisent à néant tout progrès atteint à la table des négociations. « Les litiges fonciers sont le plus gros problème qui se présente à nous », a dit un des chefs.

Pour de nombreux déplacés internes, la terre est le seul capital qu'ils possèdent. Avant le conflit, la plus grande partie de la population

acholi vivait dans des villages et gardait des animaux, mais au cours des hostilités le bétail a été décimé. Avec peu d'opportunités de réaliser du profit dans les camps, les déplacés internes rentreront chez eux quasiment sans rien à leur nom. La terre est donc hautement prisée et défendue de manière féroce.

Beaucoup craignent que les conflits sur les droits fonciers ne réduisent à néant les progrès acquis à la table des négociations:

Selon un homme du camp de Lugore, « *maintenant que les gens se préparent à rentrer chez eux, le problème des litiges fonciers se profile à l'horizon et des conflits encore pires pourraient surgir.* »

« *Les litiges fonciers causent de nombreuses tensions au sein de la communauté* », a expliqué un membre du comité du camp d'Acet.

« *Certains intimident leurs semblables en les empêchant de rentrer chez eux car ils veulent s'emparer de leurs terres.* »

Tout comme l'a fait remarquer en 2005 l'Organisation de la société civile pour la paix dans le Nord de l'Ouganda, ceux qui possèdent leur terre sous régime foncier coutumier et qui ne détiennent pas d'autres documents légaux – ce qui est le cas de la plus grande partie de la population déplacée – risquent de la perdre pour un certain nombre de raisons: le développement imposé par le Gouvernement, les baux accordés à des investisseurs, les terres accaparées par des parents et des voisins ou par fraude, les squatteurs, les champs de mines et les conflits entre les coutumes locales et les systèmes légaux établis par l'état.²⁵ Les plans pour promouvoir le développement grâce à l'agriculture mécanisée²⁶ et la création d'un marché foncier exacerbent la crainte que des terres puissent être accaparées et minent la confiance du peuple envers le Gouvernement.

En effet, nombre de ces risques furent mentionnés par les participants aux groupes cibles. Dans le camp d'Unyama, deux participants étaient dans l'incapacité de retourner chez eux car le Gouvernement avait réquisitionné leurs terres pour la construction d'une université et pour l'extension d'une école normale. À Lugore, le chef du sous-comté a déclaré qu'il était arrivé dans le camp ce jour-là pour arbitrer un litige dans lequel un fonctionnaire local avait été soudoyé dans le but d'allouer des terres à une personne qui, légalement, ne les possédait pas. Un document d'information récent élaboré par le Projet de loi sur les réfugiés a rapporté deux cas de femmes célibataires tuées pour qu'elles ne puissent pas réclamer de terres.²⁷

Selon la tradition, les anciens de la tribu Acholi furent les derniers arbitres des litiges et ils ont gardé la trace de la manière dont les terres de leurs communautés étaient distribuées entre les familles. Cependant, à cause des innombrables décès et des déplacements

incessants de ces dernières années, la plupart de ces informations se sont perdues. Des avantages importants et de belles perspectives d'avenir se présentent également pour les personnes qui ont la mainmise sur les questions territoriales et elles tentent parfois d'abuser de leur position. Selon le chef du camp d'Unyama, certains anciens ont été la cible d'extorsions et de violence à cause de leur savoir.

Le manque de documentation officielle écrite liée à la propriété foncière est un problème particulièrement important pour la plupart des personnes vulnérables: par exemple les orphelins qui ne savent pas où se trouve le terrain de leur famille, ou d'autres personnes désavantagées qui sont incapables de défendre ce qui leur appartient. « De nombreuses personnes ont perdu leurs parents », a expliqué un jeune homme du camp de Laguti. « Puisque seuls les anciens savent quelles terres appartiennent à qui, ils pourraient profiter des orphelins en leur donnant une plus petite parcelle de terre ».

La question des terres risque à la fois d'enflammer l'animosité entre les clans et d'intensifier le mouvement d'opposition au Gouvernement. Si une nouvelle étape d'instabilité dans le Nord de l'Ouganda peut être évitée, il est primordial de se concentrer bien plus sérieusement sur la question des terres. Cela pourrait prendre différentes formes, mais il est crucial que les interventions soient sensibles aux différentes circonstances du Nord de l'Ouganda. Les différentes stratégies devraient au moins reconnaître le besoin et le désir des déplacés internes de retourner dans leurs terres ainsi que les tensions qui peuvent résulter des tentatives de convertir les terres coutumières en terres légalement acquises dans une société où les droits fonciers sont des droits collectifs et où les taux d'alphabétisation sont bas. Dans la mesure du possible, la délimitation des terres et leur enregistrement devraient avoir lieu dans le cadre du système coutumier traditionnel et devrait être sensible, en particulier, à la vulnérabilité des femmes et des enfants.

5. Conclusion

Les négociations en cours à Juba représentent le plus bel espoir de paix pour les citoyens du Nord de l'Ouganda. Toutefois, la précarité persistante de la situation ne devrait laisser aucun doute: les effets de la guerre et le confinement de la population dans des camps ont mis la société du Nord de l'Ouganda à rude épreuve, atteignant un point presque critique. Si les négociations de Juba échouent, une nouvelle étape de violence pourrait non seulement renverser les progrès

récents mais pousser la population dans un gouffre social et économique sans précédent.

Bien que les négociations de Juba aient commencé à attirer l'attention internationale et l'implication qu'elles méritent, on ne se préoccupe pas encore assez de l'opinion de ceux qui sont le plus concernés par le processus de paix. Il est possible de mettre de côté les divisions entre le nord et le sud et de travailler ensemble pour la paix. Cependant, si le sentiment de marginalisation et de méfiance ressenti par de nombreux déplacés internes n'est pas abordé, ces divisions persisteront. S'occuper maintenant des préoccupations des populations directement concernées et s'organiser en vue des nombreux défis que représente la transition qui suit un conflit, voilà ce que sont aujourd'hui les fondements d'une paix durable.

Notes

¹ Centre for the Study of African Economies, Department of Economics, Oxford University, Collier Paul (2004), *Breaking the Conflict Trap: Civil War and Development*, disponible sur <http://www.un.org/esa/documents/Development.and.Conflict2.pdf> (dernière consultation de l'auteur le 31 juillet 2007) p.9.

² Ce document s'appuie à la fois sur les conclusions d'une enquête quantitative impliquant 600 déplacés internes dans 11 camps des districts de Gulu, Kitgum, et Pader, sur une série de discussions de groupes cibles composés de 91 déplacés internes ainsi que sur des entretiens avec les chefs de camps et les représentants des Gouvernements locaux de huit camps situés dans les mêmes districts. Les opinions récoltées au cours des discussions des groupes cibles et des entretiens — opinions que nous citons abondamment dans ce document — complètent l'enquête et offrent un aperçu supplémentaire des attitudes des déplacés internes. Cette recherche fut menée en mai et juin 2007.

Plusieurs limitations importantes de ce document devraient être notées. Tout d'abord, bien que celui-ci fournisse un nombre de recommandations politiques concrètes, son but premier est de donner voix à la population des déplacés internes. Ensuite, la recherche fut menée uniquement dans la région d'Acholi. Bien que certaines conclusions de ce document soient probablement exactes et pertinentes pour les régions de Teso et de Lango également, d'autres pourraient ne pas l'être. Finalement, les lecteurs devraient être prudents en extrapolant les données de ce document à l'entièreté de la population acholi. En dépit du nombre raisonnablement grand de personnes interrogées dans le cadre de l'enquête (600), des méthodes d'échantillonnage rigoureuses n'ont pu être utilisées à cause des difficultés logistiques que représente un tel effort dans le nord de l'Ouganda. Étant donné l'information remarquablement cohérente qui ressort de l'enquête, des discussions de groupes cibles et des entretiens, nous restons toutefois confiants dans l'analyse du rapport et de ses conclusions générales.

³ Civil Society Organisations for Peace in Northern Uganda (2004), *Nowhere to Hide. Humanitarian Protection Threats in Northern Uganda*, p.10.

⁴ Annan, Blattman, and Horton (2006), disponible sur www.sway-uganda.org (dernière consultation de l'auteur le 31 juillet 2007).

⁵ Inter Agency Standing Committee Working Group in Uganda, op. cit.

⁶ Civil Society Organisations for Peace in Northern Uganda, *Counting the Cost: Twenty Years of War in Northern Uganda*, 30 March 2006.

⁷ Ibid.

⁸ Voir par exemple *Health and Mortality Survey among Internally Displaced Persons in Gulu, Kitgum, and Pader Districts, Northern Uganda*, Ugandan Ministry of Health, 1 July 2005, disponible sur www.who.int/hac/crises/uga/sitreps/Ugandamortsurvey.pdf.

⁹ Inter-Agency Standing Committee Working Group in Uganda, *IDP Population Movement*, May 2007.

¹⁰ Quatre catégories de participants aux groupes cibles étaient impliquées: des femmes de 30 à 60 ans, des femmes de 15 à 29 ans, des hommes de 30 à 60 ans et des hommes de 15 à 29 ans. Dans ce document, lorsqu'on se réfère à une « femme » ou à un « homme », ceux-ci ont entre 30 et 60 ans; lorsqu'on se réfère à une « jeune femme » ou à un « jeune homme », ceux-ci ont entre 15 et 29 ans. Un groupe cible – à Acet – impliqua un groupe de femmes et d'hommes âgés de 30 à 60 ans, qui, ensemble, formaient le comité du camp.

¹¹ UN OCHA (2007), *Mid Year Review of the Consolidated Appeals Plan*.

¹² United Nations Office of the High Commissioner for Human Rights (2007), *Report of the High Commissioner for Human Rights and Follow up to the World Conference on Human Rights. Addendum: Report on the Work of the High Commissioner for Human Rights in Uganda*, p.9.

¹³ Republic of Uganda (Kampala: August 2006), *National Peace Recovery and Development Plan for Northern Uganda*, p.36, et Republic of Uganda (Kampala: March 2007), *National Peace Recovery and Development Plan for Northern Uganda*, p.42.

¹⁴ *Counting the Cost*, op. cit.

¹⁵ Office of the Prime Minister, Department of Disaster Preparedness and Refugees, Volume II, September 2006, *Northern Uganda Internally Displaced Persons Profiling Study*,

¹⁶ International Crisis Group, Africa Report No. 124, 26 April 2007, p.14, '*Northern Uganda: Seizing the Opportunity for Peace*'.

¹⁷ Civil Society Organisations for Peace in Northern Uganda (2004), *Nowhere to Hide*, op. cit.

¹⁸ Baines, E.K. (2007), The International Journal of Transitional Justice, Vol. 1, 2007, p.91–114, *The Haunting of Alice: Local Approaches to Justice and Reconciliation in Northern Uganda*.

¹⁹ Government of Uganda, 9 March 2007, *National Peace, Recovery and Development Plan for Northern Uganda: Second Draft for Consultations*.

²⁰ *Northern Uganda Internally Displaced Persons Profiling Study*, op.cit.

²¹ Voir, par exemple, Republic of Uganda (Office of the Prime Minister: August 2004), *The National Policy for Internally Displaced Persons*.

²² *New Vision* (octobre 2006) cite Tarsis Kabwegyere, Ministre de la Préparation aux Catastrophes et aux Secours: « Nous avons également recruté 29 fonctionnaires chargés de la réinstallation afin d'assurer que tous les camps soient vides pour le 31 décembre ».

²³ Kawegyere, T. (5 April 2007), Official correspondence to the District Chairpersons of Northern Uganda, *Re: Establishing Humanitarian Facilities in the Old Camps*.

²⁴ Refugee Law Project (Makere University: June 2007), *Briefing Paper: Rapid Assessment of Population Movement in Gulu and Pader*, p.7. See also *New Vision* (October 2006), op. cit.

²⁵ Civil Society Organisations for Peace in Northern Uganda, December 2004, *Land Matters in Displacement: The Importance of Land Rights in Acholi Region and What Threatens Them*, p.xiii.

²⁶ Voir: Ministry of Lands, Housing and Urban Development (2006), *Position Paper on Service Delivery on National Peace, Recovery and Development Plan for Northern Uganda (PRDP) 2006–2009*.

²⁷ Refugee Law Project (Makerere University: June 2007), *Briefing paper: Rapid Assessment of Population Movement in Gulu and Pader*, p.7.

© Oxfam International, septembre 2007

Ce rapport a été rédigé par Dan Vexler avec le soutien de Lo Schmid. Il fait partie d'une série de documents visant à contribuer au débat public sur les questions de développement et de politique humanitaire.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk.

Pour toute information sur les questions soulevées dans ce document, veuillez envoyer un courriel à: advocacy@oxfaminternational.org

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Oxfam International est une confédération de 13 organisations qui collaborent dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam France - Agir ici, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle-Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux organisations listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur: www.oxfam.org/fr

<p>Oxfam America 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, USA +1 617 482 1211 (Toll-free 1 800 77 OXFAM) Courriel: info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/F., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél: +852 2520 2525 Courriel: info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australia 156 George St., Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tél: +61 3 9289 9444 Courriel: enquire@oxfam.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Spain) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Spain Tél: +34 902 330 331 Courriel: info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam-in-Belgium Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium Tél: +32 2 501 6700 Courriel: oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Ireland Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tél: +353 1 672 7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tél: +44 28 9023 0220 Courriel: communications@oxfamireland.org www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél: +1 613 237 5236 Courriel: info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357, Auckland 1145, New Zealand Tél: +64 9 355 6500 (Toll-free 0800 400 666) Courriel: oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam France – Agir ici 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tél: + 33 1 56 98 24 40. Courriel: info@oxfamfrance.org www.oxfamfrance.org</p>	<p>Oxfam Novib (Netherlands) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tél: +31 70 342 1621 Courriel: info@oxfamnovib.nl www.oxfamnovib.nl</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tél: +49 30 428 50621 Courriel: info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montreal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tél: +1 514 937 1614 Courriel: info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>
<p>Oxfam Great Britain Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tél: +44 1865 473727 Courriel: enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	

Secrétariat d'Oxfam International: Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK
Tél: +44 1865 339100 Courriel: information@oxfaminternational.org. Site web:
www.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International:
Courriel: advocacy@oxfaminternational.org

Washington: 1100 15th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20005-1759, USA, Tél: +1 202 496 1170.

Bruxelles: Rue Philippe le Bon 15, 1000 Brussels, Belgium, Tél: +322 502 0391.

Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland, Tél: +41 22 321 2371.

New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA, Tél: +1 212 687 2091.

Organisations liées à Oxfam. Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International:

Oxfam Japan Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan

Tél: + 81 3 3834 1556. Courriel: info@oxfam.jp Site web: www.oxfam.jp

Oxfam Trust in India B - 121, Second Floor, Malviya Nagar, New Delhi, 1100-17, India

Tél: + 91 11 2667 3 763. E-mail: info@oxfamint.org.in Site web: www.oxfamint.org.in

Membre observateur d'Oxfam. L'organisation suivante a actuellement un statut de membre observateur auprès d'Oxfam International et travaille à l'obtention d'une possible affiliation complète :

Fundación Rostros y Voces (Mexique) Alabama No. 105 (esquina con Missouri), Col.

Napoles, C.P. 03810 Mexico, D.F.

Tél/Fax: + 52 55 5687 3002. Courriel: comunicacion@rostrosyvoces.org Web site:

www.rostrosyvoces.org

Published by Oxfam International September 2007

Published by Oxfam GB for Oxfam International under ISBN 978-1-84814-649-5